

Octobre 2023

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT STRATEGIQUE ENTRE CB ET LA FEDERATION DU COMMERCE COOPERATIF ET ASSOCIE (FCA)

**Le rapprochement de deux acteurs nationaux pour agir au plus près
des commerçants français des réseaux coopératifs et associés**

La Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA), l'instance nationale représentative du modèle coopératif et associé, a signé un partenariat avec CB, leader en France du paiement par carte et mobile, pour faciliter l'échange avec les enseignes du commerce français et encourager le déploiement d'offres de paiement adaptées à leurs évolutions et besoins.



// Un partenariat naturel au service du commerce français

La FCA et CB ont signé une convention de partenariat en présence de Jean Pierre Dry, Président de la FCA et de Loÿs Moulin, Directeur du Développement CB. Symboliquement, la signature de cette collaboration a lieu l'année où la FCA célèbre ses 60 ans d'actions au service du Commerce Coopératif et Associé, et à l'aube de la célébration du 40^{ème} anniversaire de CB, en 2024.

La FCA représente aujourd'hui près de 180 enseignes nationales réparties au sein d'une centaine de groupements coopératifs et associés, qui pèsent 176,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et plus de 600 000 salariés. La fédération qui promeut le modèle coopératif et associé, représente et défend les intérêts de ses adhérents autour de l'ensemble des sujets relatifs au commerce et à l'économie, en lien avec les pouvoirs publics et les acteurs institutionnels du secteur.

De son côté, CB, Groupement d'Intérêt Economique, a pour mission première de définir les modalités de fonctionnement du schéma de paiement par carte CB, physique ou dématérialisée. Alors qu'en France, plus de 65 % des transactions de la consommation courante sont réalisées avec une carte CB, le groupement est plus que jamais leader du marché du paiement national, et un interlocuteur privilégié des commerçants français.

// Un partenariat pour faciliter la mise en relation et l'échange avec les commerçants autour d'une offre adaptée à leurs besoins

Ce partenariat s'inscrit dans la volonté des deux organisations de créer des synergies fortes et durables autour des grands enjeux structurants du secteur du commerce et, ce faisant, d'accompagner les commerçants par la proposition de solutions au plus près de leurs besoins et des intérêts de leurs clients. Avec ce partenariat, les deux organisations souhaitent renforcer leur soutien au commerce et aux consommateurs français à travers notamment des tarifications de paiement contenues et la souveraineté des données.

La FCA était d'ailleurs présente au 1^{er} Sommet CB, le rendez-vous des acteurs du paiement par carte et mobile français organisé le 10 octobre 2023 à Paris. Une première édition couronnée de succès qui a permis de réunir de nombreux représentants du secteur bancaire, de l'industrie ou encore du commerce. Elle accueillera son nouveau partenaire le 9 novembre 2023 à la Maison de la Radio et de la Musique à l'occasion des Rencontres du Commerce Coopératif et Associé et de la célébration de ses 60 ans.



« La signature de ce partenariat est un marqueur fort de la volonté des deux entités de collaborer activement en faveur de nos commerçants, mais bien sûr aussi, pour les consommateurs français. CB est un acteur fort et dynamique du marché du paiement en France. Il nous semblait alors évident, en tant qu'unique fédération professionnelle représentant le Commerce Coopératif et Associé, qui représente plus de 32 % du commerce national, de collaborer main dans la main pour un commerce unifié et engagé ».

Jean Pierre Dry, président de la Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA)

Plus d'informations sur la Fédération du Commerce Coopératif et Associé : www.commerce-associe.fr

Plus d'informations sur CB : www.cartes-bancaires.com

CONTACTS PRESSE :

Pour la FCA : Jonathan Castagna // tél : 01 53 95 15 61 // mail : jcastagna@fca-commerce-associe.fr

Pour CB : francoise-fanari@cartes-bancaires.com – priscilla-patruno@cartes-bancaires.com